



OL-NB 24/052024

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 Mai 2024 à 17h 30.

-*Administrateurs présents ou représentés*: Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Claude Saulgeot, Jacques Lelarge, Philippe Testard, Richard Serret, Claudine Beraud. Pouvoirs G. Davignon et Jean Claude Secchi au Président. Le CA peut délibérer valablement (10/14).

- *Administrateurs Excusés* : Jean Bernard Lemoine, - *Administrateurs absents* : Luc Corneloup, Laurent Billet, Philippe Borel.

- *Adhérents présents* : Brigitte Descamps, Gabriel Mathieu.

Ordre du Jour :

1) *Approbation du PV du CA d'avril*

2) *Sécurité des piétons : Trottoirs centre village, route de la Corniche...*

3) *Coeur de village : rue de la voute, presbytère, la Baronne...*

4) *Le Téléphérique*

5) *Projet TCSPI : calendrier des réunions et ateliers ; dossier de concertation, actions du Grenelle (2 vidéos, CP, cahier d'acteurs, porte-parolat ..)*

6) *Réseau : ALAE (quai de Chavoire et divers..) , Roela (Rive Ouest environnement) , Tram2savoirs / Grenelle*

7) *Questions diverses : SCoT, commission Urbanisme ;*

1° Approbation formelle du PV du CA d'Avril 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité. Olivier revient sur le quai de Chavoire et nous rappelle les trois lettres envoyées, comme décidé par le CA, à la mairie et au Préfet ; Il a rédigé la lettre d'ALAE signée par son Président et envoyé au Préfet fin avril.

2° Sécurité des piétons: Trottoirs centre village, route de la corniche et route de Thônes :
Lors du dernier conseil municipal la question de la sécurité et des trottoirs a été posée par G.Davignon en suite de l'étude de faisabilité de BVV présentée par Olivier et Richard à l'équipe municipale en septembre 2022. Il lui a été répondu : « *Les aménagements sont prévus pour améliorer et surtout sécuriser la circulation de tous les modes de déplacement. Aucun calendrier n'est fixé* ». Le CA le regrette du fait de la dangerosité et de l'inconfort de cette artère principale du village centre. Pour autant le stationnement en épis face au téléphérique a été supprimé il y a 1 an et des barrières en bois viennent de remplacer les cônes en plastique.

Aménagement de la Route de la Corniche, même question suite à l'étude cotée et documentée présentée par BVV à l'équipe municipale par Olivier et Georges en novembre 2021 et pour éviter l'erreur du consultant de la Maire sur le profil inépte proposé : les travaux suivent leur cours sans, semble-t-il, la modification recommandée.

Une adhérente avait attiré l'attention de BVV sur l'opportunité de continuité du trottoir **route de Thônes**. Ce point n'est pas oublié dans nos réflexions.

Suite à ces réponses évasives données lors du CM, le conseil missionne notre Président pour qu'il adresse une demande plus ferme à la mairie.

3° Cœur de village

Presbytère : même question lors du conseil municipal sur l'avancée du dossier du devenir du presbytère et même réponse évasive : « *L'instruction du dossier suit son cours auprès du (nouveau) bureau d'études* ». Le conseil mandate le Président pour relancer la mairie sur les travaux du presbytère et lui rappeler notre intérêt démontré dans nos notes et études présentées en octobre 2022 à l'équipe municipale par Olivier et Jacques Herrgott

Rue de la Voûte et ses bâtiments. Aucune information de la Maire, suite à l'actualité (Mont Baron, Casino) et à la marche diagnostic du 3 juin 2022 (dont le compte rendu, fait avec Richard, avait été diffusé le 29 septembre 2023).

Fête Cœur du village fixée au 28 Juin 2024 : L'année dernière cette fête, organisée par Richard (et soutenue par BVV) a réuni pas moins de 90 personnes dans une ambiance très sympathique... Cette année (6ème édition de l'ex fête des voisins de la rue de la Voûte), la proposition d'inviter les enfants en début pour leur faire découvrir l'histoire du village par de petits jeux et des énigmes reste à étudier.

4°Le Téléphérique : en début d'année, suite à l'annonce du départ de la Cinémathèque, le Président de BVV avait demandé à la Mairie l'opportunité de lui faire des propositions pour l'avenir de la gare emblématique et proposé, dans l'immédiat pour 2024, quelques idées. Ce bâtiment patrimonial n'avait, en effet, pas été pris en compte dans le projet « OSONS VEYRIER, LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE » présenté en Mairie puis aux AG du 1/10/2021 et du 12/05/2022, du fait de l'activité de la Cinémathèque, son locataire. En l'absence de réponse, le 22 avril, Olivier, Richard et Jacques Herrgott ont rencontré les président et vice-président de la cinémathèque, bénévoles comme le trésorier. Il ne reste qu'un seul salarié payé grâce aux subventions des 3 départements et à la sous location d'un bureau. L'activité principale, très technique et de qualité reconnue, est la numérisation et la conservation des vieux films, en particulier d'amateurs régionaux. Lors de cette visite a été abordée la possibilité de projets visant en 2024 à animer ce bâtiment : visite des enfants de l'école, expositions de peinture, réunions... Un administrateur propose de vérifier si la gare (inaugurée en 1934) est classée « monument historique » pour assurer la sauvegarde de cet édifice totemique de l'architecte Weber.

5°Projet TCSPI (Transport collectif en site propre intégral). Le 30 Avril, à l'Impérial, a été lancée la concertation publique de la CNDP au Comité des partenaires (dont OL est membre¹). Un dossier de concertation sur un projet TCSPI (réseau haute mobilité) a été présenté ; de 5 branches (Duingt, Campus Annecy le vieux, Pringy, Epagny, Seynod) on passe à 3 axes, et de 2 modes (Tramway et bus en site propre intégral) on oublie le tram sur les 2 branches ad hoc. 14 rencontres de concertation dans les quartiers et villages sont programmées. Le dossier présenté, s'affranchissant des résultats et enseignements des études des bureaux d'ingénierie, n'apparaît ni professionnel, ni sincère ; la solution de compromis politique promue par le Grand Annecy favorise le bus en dépit des difficultés d'insertions (expropriations, près de 40% de portions en voie unique avec alternat des BHNS en rive Ouest), de sécurité (pas de galerie d'évacuation dans le tunnel de la Puya), de réductions faibles des embouteillages et des gaz à effet de serre, de coûts disproportionnés avec la modestie du report modal. Veyrier-du-Lac est concerné : circulation automobile grandissante autour du Lac (report de la rive Ouest vers la rive Est), préservation des sites, accès à la ville centre et intermodalité TC, financement du projet (+/- 700M€) par les seuls grands annécians (entreprises et TF des particuliers). Le Grenelle défend le projet attendu par les habitants depuis 2008, qui n'est pas celui-là. Les 3 premières réunions publiques ont été engluées dans les fausses vérités malgré 3 nouvelles études réalisées depuis 2021 qui permettraient d'avancer vite et bien. Le **Conseil se prononce favorablement sur C la rédaction par BVV d'un cahier des acteurs** porté officiellement au registre de la concertation vue du rapport de la CNDP.

6°SCoT : Antoine de Menthon a invité notre président à la réunion de présentation le 31 mai.

7°Questions diverses.

Commission urbanisme : Claude a examiné les demandes de PC et DP sur Veyrier et il a remarqué qu'il y a de nombreuses demandes d'augmentation de surfaces (de 180m² jusqu'à 434m²), il y a même une DP demandant une augmentation de 150m² (ressort d'un PC). La commission urbanisme s'étoffe (Claude Saulgeot, Philippe Testard, Philippe Borel et Nicole Barbier) et va demander des explications. Richard alerte sur un appel d'offre pour « maraîchage » sur le terrain de la Ravoire, qui prend fin le 13 Mai.

Modification n°1 du PLU de Veyrier du Lac. Olivier indique l'arrêté du 29/04/2024 de la Présidente du Grand Annecy ordonnant l'ouverture de **l'enquête publique du 21/05 au 21/06/2024** : réunion BVV prévue le 4 Juin avant le CA: Claude, Olivier, Richard, Georges...

Assemblée générale le 5 juillet à la Veyrière.

Fête « Cœur du village » 28 Juin, jardin de l'Arche, rue de la Voûte (Maison Bon accueil).

Prochaine réunion du CA ouverte aux adhérents : Mardi 4 juin à 17h30, salle de la Veyrière

¹ Au titre du collectif « **Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien** » dont il est cofondateur et porte-parole et BVV membre, au côté de 11 autres associations (transport, environnement...) représentant quelques milliers d'adhérents.